

## SHEMS NEWS

## Le partenariat public privé en Afrique du Nord : une voie vers un avenir prospère et inclusif



La Banque africaine de développement (BAD), l'Instance Générale de Partenariat Public Privé (IGPPP) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ont organisé un "Séminaire sur le partenariat public-privé en Afrique du Nord pour une croissance durable et inclusive". Cet événement a eu lieu les 15 et 16 juin 2023 à l'Hôtel El Mouradi Gammarth.

Ce séminaire se présente comme un espace de rencontre pour toutes les parties impliquées dans les Partenariats Public-Privé en Afrique, avec une focalisation sur la région de l'Afrique du Nord. Il rassemble des entités de partenariat, des caisses de dépôts et de consignations, des structures publiques concernées, des investisseurs et des bailleurs, dans une optique de partage d'expériences.

Cette rencontre, qui se tiendrait désormais chaque année, veillerait à revêtir une grande importance dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment le dix-septième et dernier objectif relatif à la promotion des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, comme l'a souligné la cheffe du gouvernement.

Ce forum vise à promouvoir les opportunités offertes dans les pays d'Afrique du Nord pour la réalisation de projets d'infrastructure en partenariat public-privé. Il cherche à identifier les obstacles rencontrés lors de la préparation et de la mise en œuvre de ces projets dans la région, et propose des mesures concrètes pour les surmonter. De plus, il présente des exemples de projets d'infrastructures réussis en Afrique afin de s'en inspirer.

## Intervention la cheffe du Gouvernement, Mme Najla Bouden Romdhane

Dans un discours préenregistré diffusé lors de l'ouverture, la cheffe du Gouvernement tunisien, en mission à Genève, a exprimé la volonté du gouvernement de renforcer la coopération avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et les pays de l'Afrique du Nord. Ces derniers envisagent de mettre en place des canaux de communication institutionnels, de signer des conventions communes de partenariat et de développer des projets régionaux, à l'instar de l'autoroute maghrébine.



A cette occasion, Madame la Cheffe du Gouvernement a rappelé l'engagement du gouvernement à développer le partenariat public privé. Cet engagement se traduit par l'amélioration du climat des affaires, et ce, en favorisant l'initiative privée et en définissant une liste de projets PPP prioritaires à forte valeur ajoutée et en accélérant leur réalisation dans différentes régions. Le travail a été axé également sur le renforcement des capacités des organismes concernés par le PPP.

Selon sa déclaration, plusieurs actions ont été programmées pour la période à venir à savoir : l'activation du Fonds d'appui aux Partenariats Public-Privé, le renforcement des moyens mis à disposition de l'Instance Générale de Partenariat Public-Privé (IGPPP) et la mise en place d'unités spécialisées au sein des différentes structures concernées. Ces initiatives visent à dynamiser le partenariat entre le secteur public et le secteur privé, en fournissant un soutien financier, de l'expertise et en facilitant la coordination des efforts.

La Cheffe du Gouvernement a mis l'emphase sur l'écart existant entre les budgets alloués au développement des infrastructures dans les pays africains et les besoins croissants en matière d'infrastructures, mettant ainsi en évidence les contraintes budgétaires auxquelles les États sont confrontés en termes de soutien à l'investissement.

Dans son allocution, Madame la Cheffe a rappelé que l'État doit faire un choix entre s'endetter davantage ou explorer de nouvelles approches permettant de diversifier les sources de financement des projets publics, telles que le partenariat public-privé (PPP), qui en sus de son efficacité économique, offre l'avantage d'une mise en œuvre rapide des projets.

## Intervention du Ministre de l'économie et de la planification, M. Samir Saïd

Le Ministre de l'Économie et de la Planification a prononcé un discours mettant en avant l'importance du partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Il a souligné que ce type de partenariat permet de réduire les coûts et les dépenses d'exploitation.



Le Ministre a mis l'accent sur le fait que ce type de montage ne constitue pas de menace pour le rôle de l'Etat, les projets réalisés demeurent sous l'autorité publique, cependant le privé contribue à la gestion de ces projets pour une période déterminée et selon des conditions préétablies. Il a également affirmé que ce forum offre une occasion de recueillir les meilleures pratiques mondiales et de permettre la mobilisation nouveaux investissements extérieurs en soutien à ceux de l'Etat.

Samir Saïd a appelé les entrepreneurs tunisiens et les banques à contribuer à ce partenariat, soulignant que les investisseurs étrangers paraissent plus intéressés par ce type de partenariat que les investisseurs nationaux.

Le Ministre a ajouté le plan 2023-2025, a prévu une liste de projets envisagés à être réalisés en mode PPP tels que le métro de Sfax, la construction de projets immobiliers et de divertissement à Mahdia, la réutilisation des eaux traitées, le traitement des déchets, la désalinisation de l'eau, ainsi que l'intensification des investissements dans les énergies renouvelables.

***Intervention de la Directrice Générale de la CDC, Mme Nejia Gharbi***

Lors de son intervention, Mme Nejia, DG de la CDC, a souligné l'importance du partenariat public-privé (PPP) dans la réalisation des projets d'infrastructures. La Caisse des dépôts et consignations tunisienne (CDC) mais également toutes les Caisse de Dépôts Africaines, investisseurs publics de long terme et partenaires stratégiques des PPP, restent un partenaire de référence dans la mise en œuvre de ces projets vu leur modèle d'investisseur de long terme, qui porte des projets structurants et d'intérêt général ce qui correspond au model des projets PPP.



Mme Nejia a également évoqué la nécessité de trouver la recette du succès du PPP, en examinant les raisons de son efficacité dans certains pays et les moyens de s'inspirer des ces expériences et surtout prendre le temps qu'il faut pour bien préparer ces projets s'agissant de contrats de long terme et leur réussite dépend de la bonne transparence et la confiance qui doit régir la relation public-privé. Elle a souligné le rôle de la CDC en tant qu'acteur national faisant partie de la grande famille du Forum des Caisses de Dépôts, et a salué la présence des Caisses de Dépôts africaines et la caisse italienne, soulignant que leur implication renforce les chances de réussite des projets PPP pour contribuer au développement durable des pays concernés.

***Intervention du Président de l'IGPPP, M. Atef Majdoub***

Lors de son intervention de bienvenue, M. Atef Majdoub, Président de l'IGPPP, a salué la concrétisation de cet évènement qui constitue un moment historique. Cette initiative vise à l'institutionnalisation d'un cadre d'échange d'expériences au niveau régional, que ce soit au niveau des législations en vigueur ou des projets mis en place ainsi que des pipelines des projets.



M. Atef Majdoub s'est félicité de la présence considérable des délégations africaines et des experts de haut niveau ce qui dénote de l'intérêt porté à cet évènement et à son thème de plus en plus d'actualité.

Ce constat a été le fruit d'un effort mutuel avec la BAD et la CDC, partenaires stratégiques de l'IGPPP, dans l'organisation de tel évènement ainsi que sur d'autres axes de coopération.

Par ailleurs, M. Atef Majdoub a souligné que le gouvernement tunisien place le partenariat public privé dans ses priorités pour exploiter pleinement les atouts qu'offrent le secteur privé en termes de capacités d'innovation, d'expertise et de financement. Ceci a été notamment concrétisé dans le cadre du plan de développement 2023-2025 ainsi que par l'opérationnalisation de plusieurs actions et projets dans ce sens et qui seront étalés tout au long du séminaire, a-t-il ajouté.